

Budget 2019

Commission de la fonction
publique de Montréal

Présentation à l'intention
des membres de la
Commission sur les finances et l'administration

Le 21 novembre 2018



Mission

- Encadrée par la Charte de la Ville de Montréal et le règlement 04-061-1, la Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM) relève du conseil municipal et a pour rôle principal de traiter les plaintes reliées aux processus de dotation de la Ville de Montréal.

Budget 2019

Commission de la fonction publique de Montréal

Le 21 novembre 2018



Plan de la présentation

- Organigramme 2018
- Objectifs 2018
- Réalisations 2018
- Bilan en matière de santé et sécurité au travail
- Évolution budgétaire 2018
- Organigramme 2019
- Objectifs 2019
- Budget 2019
 - ▶ Revenus et dépenses par compétences
 - ▶ Revenus et dépenses par objets
 - ▶ Dépenses par catégories d'emplois
 - ▶ Variations de l'effectif par catégories d'emplois
- Principaux écarts 2019 vs 2018

**Budget 2018****Total a-p. : 4 a-p.**

Budget fonctionnement : 4 a-p.]

Réduction anticipée : 0 a-p.

Budget total alloué : 4 a-p.

170000

4,0 a.-p.

Commission de la
fonction publique
de Montréal

Julie Pepin

1,0 prés. CFPM
1,0 secr. dir. – dir. 1er niv.
1,0 cons. princ. (spécialité)
1,0 cons. (spécialité)

Objectifs 2018

1. Lancer le site Internet de la CFPM
2. Poursuivre les efforts en vue d'accroître la visibilité et de faire connaître les services et la vision 2020 de la CFPM auprès de sa clientèle, notamment via son site Web
3. Communiquer les résultats d'une analyse comparative des pratiques de dotation de 7 municipalités et organisations publiques
4. Poursuivre l'amélioration de la procédure de traitement des plaintes et des outils d'enquête :
 - a. Réaliser un audit des pratiques actuelles
 - b. Consulter des entités similaires qui ont une mission d'enquête
 - c. Apporter les changements requis à la procédure et aux outils en place
 - d. Former l'équipe en conséquence
5. Améliorer le rapport annuel au niveau de sa présentation et son contenu
6. Poursuivre l'amélioration de la collaboration avec l'équipe de la Direction dotation du SRH
7. Améliorer la gouvernance notamment en clarifiant le rôle des membres
8. Souligner les 15 ans d'existence de la CFPM
9. Atteindre un délai moyen de traitement des plaintes de 45 jours ouvrables
10. Continuer à contribuer à l'amélioration continue des processus de dotation de la Ville

Réalisations 2018

1. Le tout premier site Web de la CFPM a été lancé en avril
2. En plus de son site Web, la Commission a déployé une initiative de communication interne, incluant notamment l'envoi d'affiches faisant la promotion de ses services dans tous les arrondissements, les organismes indépendants et les services de la Ville
2. Les résultats de l'analyse comparative ont été communiqués sur le site Web de la CFPM au printemps
3. L'amélioration de la procédure de traitement des plaintes et des outils d'enquête s'est concrétisée via :
 - a. L'audit des pratiques en vigueur
 - b. La consultation des entités similaires qui ont une mission d'enquête
 - c. La refonte complète de la procédure de traitement des plaintes et l'ajout d'outils d'enquête
 - d. La formation de toute l'équipe concernant cette nouvelle procédure, incluant les commissaires
4. La présentation et le contenu du rapport annuel 2017, paru en mai 2018, ont été revus en totalité
5. La collaboration avec l'équipe de la Direction dotation du SRH est aujourd'hui satisfaisante
6. Le délai moyen de traitement des plaintes respecte l'objectif des 45 jours ouvrables

Bilan en matière de santé et sécurité au travail

- Aucun accident de travail ni maladie professionnelle n'a été enregistré en 2018.

Évolution budgétaire 2018 - Revenus

Revenus - évolution budgétaire 2018

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2018	-	-	-
Budget modifié 2018	-	-	-
Prévisions 2018		-	-
Surplus (déficit)	-	-	-
<u>Explications des principaux écarts</u>			
Aucun revenu pour ce Service			
	-	-	-

Évolution budgétaire 2018 - Dépenses

Dépenses - évolution budgétaire 2018

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2018	699,5		699,5
	-	-	-
Budget modifié 2018	699,5		699,5
Prévisions 2018	699,5		699,5
Surplus (déficit)	-		-
<u>Explications des principaux écarts</u>			
	-	-	-

Organigramme 2019



Commission de la fonction publique de Montréal

Budget 2019

Total a-p. : 4,3 a-p.

170000

4,3 a-p.

Commission de la
fonction publique
de Montréal

Julie Pepin

- 1,0 prés. CFPM
- 0,3 sec. d'unité administrative (Banq. d'hres)
- 1,0 conseillère (spécialité)
- 1,0 agent de ressources humaines
- 1,0 cadre sur mandat

Objectifs 2019

1. Poursuivre le déploiement du plan de communication visant à accroître la visibilité et à faire connaître les services de la CFPM auprès de sa clientèle, notamment au travers de séances d'information
2. Procéder à une analyse de la faisabilité d'implanter une procédure alternative au traitement des plaintes (médiation ou autre)
3. Continuer à améliorer la procédure de traitement des plaintes et les outils d'enquête
4. Réduire l'empreinte écologique de la CFPM, notamment en publiant son rapport annuel uniquement en ligne
5. Maintenir la collaboration avec l'équipe de la Direction dotation du SRH, ainsi qu'avec toutes les autres parties prenantes de la Commission
6. Maintenir le délai moyen de traitement des plaintes à 45 jours ouvrables

Budget 2019

Revenus et dépenses par compétences

Revenus

(en milliers de dollars)

	Revenus						
	Réel comparatif 2014	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Prévision comparative 2018	Budget comparatif 2018	Budget 2019
Aucun revenu pour ce Service							
Conseil municipal	-	-	-	-	-	-	-
Conseil d'agglomération	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

Dépenses

(en milliers de dollars)

	Dépenses						
	Réel comparatif 2014	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Prévision comparative 2018	Budget comparatif 2018	Budget 2019
Conseil municipal	928,2	1 016,8	751,6	759,2	699,5	699,5	726,0
Conseil d'agglomération	-	-	-	-	-	-	-
Total	928,2	1 016,8	751,6	759,2	699,5	699,5	726,0

Budget 2019

Revenus et dépenses par objets

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2014	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Prévision comparative 2018	Budget comparatif 2018	Budget 2019
Aucun revenu pour ce Service							
Autres services rendus	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2014	Réel comparatif 2015	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Prévision comparative 2018	Budget comparatif 2018	Budget 2019
Rémunération et cotisations de l'employeur	846,3	930,5	708,7	730,9	566,5	566,5	593,0
Transport et communication	8,4	8,0	0,6	10,1	19,2	14,7	25,0
Services professionnels	59,7	50,6	27,7	39,3	65,5	65,5	68,0
Services techniques et autres	22,7	25,8	17,1	27,7	39,3	41,8	28,6
Location, entretien et réparation	(11,5)	(2,5)	(3,0)	(52,2)	2,5	4,0	2,7
Biens non durables	2,6	4,4	0,5	2,3	5,0	5,5	7,2
Biens durables	-	-	-	1,3	1,5	1,5	1,5
Total	928,2	1 016,8	751,6	759,4	699,5	699,5	726,0

Budget 2019

Dépenses par catégories d'emplois

(en milliers de dollars)

	Budget comparatif 2014	Budget comparatif 2015	Budget comparatif 2016	Budget comparatif 2017	Budget comparatif 2018	Budget 2019
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	386,3	401,7	412,4	386,6	221,1	206,9
Cadres conseil	407,9	417,3	439,4	432,0	271,9	369,7
Sous-total — Cadres	794,2	819,0	851,8	818,6	493,0	576,6
Cols blancs	84,2	85,5	86,2	86,3	73,5	16,4
Total	878,4	904,5	938,0	904,9	566,5	593,0

Budget 2019 - Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	Années-personnes					
	Budget comparatif 2014	Budget comparatif 2015	Budget comparatif 2016	Budget comparatif 2017	Budget comparatif 2018	Budget 2019
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	2,0	2,0	2,0	2,0	1,0	1,0
Cadres conseil	3,0	3,0	3,0	3,0	2,0	3,0
Sous-total — Cadres	5,0	5,0	5,0	5,0	3,0	4,0
Cols blancs	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,3
Total	6,0	6,0	6,0	6,0	4,0	4,3

Principaux écarts 2019 vs 2018 - Revenus

Principaux écarts - volet des revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2018	-	-	-
Aucun revenu pour ce Service			
Variation totale	-	-	-
Budget 2019	-	-	-

Principaux écarts 2019 vs 2018 - Dépenses

Principaux écarts - volet des dépenses

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	A-P.	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2018	4,0	699,5	-	699,5
Indexation et ajustements salariaux		26,5		26,5
Abolition du poste de secrétaire de direction et réaménagement du budget de la rémunération	(1,0)	(101,7)		(101,7)
Création d'une banque d'heures de secrétaire d'unité administrative et d'un poste d'agent(e) ressources humaines pour mieux répondre aux besoins des parties prenantes du Service	1,3	101,7		101,7
Variation totale	0,3	26,5	-	26,5
Budget 2019	4,3	726,0	-	726,0

Commission de la fonction publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 805
Montréal (Québec) H3A 1X6

Julie Pepin
Présidente

Julie.pepin@ville.montreal.qc.ca

(514) 872-0615